

# Mydomus anticipe le carnet de santé du logement

by Les Echos - vendredi, février 09, 2018

<https://correspondances.fr/mydomus-anticipe-le-carnet-de-sante-du-logement/>

**La start-up messine développe une plateforme collaborative dédiée aux locataires et aux propriétaires. Les données partagées alimenteront un « carnet de santé » numérique du logement.**

Lauréate, depuis fin janvier, du prix de l'innovation sociale de Metz Métropole, la start-up Mydomus a rodé en Lorraine un concept de plateforme dédiée aux biens immobiliers résidentiels qu'elle s'apprête à lancer à l'échelle nationale. Deux applications respectivement dédiées aux locataires et aux propriétaires permettent dans un premier temps aux deux parties d'échanger des informations sur le logement. Une fois la transaction conclue, un service facturé 9,99 euros permet au propriétaire de rédiger sous forme dématérialisée le bail et l'état des lieux, d'éditer les quittances de loyer et enfin, de consigner les informations relatives au logement et les améliorations apportées. Le locataire pourra pour sa part donner son avis sur le bien et son environnement et consigner les informations utiles à son successeur tels l'emplacement du compteur ou les subtilités du réglage du gaz.

Installés depuis fin 2016 dans les locaux de l'association messine Synergie, les deux ingénieurs ont intégré le dispositif « Green tech verte », obtenu le soutien de BPI France et rejoint le pôle de compétitivité Fibres-EnergieVie. L'apport initial de 250 000 euros, aides et fonds propres confondus, a permis de valider la fiabilité technologique de la plateforme. La start-up vise en premier lieu le marché des campus universitaires, où son offre de cooptation, par laquelle le locataire offre une gratification au locateur ayant trouvé un successeur fiable, pourrait susciter l'intérêt.

## **Carnet de santé du logement**

L'innovation apportée par Mydomus coïncide par ailleurs avec le déploiement du carnet de santé numérique du bâtiment, devenu obligatoire pour les logements mis en construction en janvier 2017, et qui s'imposera progressivement à l'ensemble des bailleurs. Il existe déjà pléthore de sites et applications dédiées soit aux locataires, soit aux propriétaires, mais la start-up messine est aujourd'hui la seule à proposer une solution collaborative pour répondre à cette nouvelle exigence.